

MICA RÉCUP DU 65
ÉPAVISTE
 tous véhicules



ENLÈVEMENT / RACHAT
 24h/24 7j/7
 06.40.21.51.32

BOIS DE CHAUFFAGE
 ENT VASQUEZ Laurent
 EXPLOITATION FORESTIÈRE
 ACHAT SUR PIED
 Tél. 06 37 80 67 36
 65500 VIC-EN-BIGORRE

SPE
 Photovoltaïque - Électricité Générale
 Christophe DELUC
 05.62.96.23.48 / 06.86.63.39.17
 100 Avenue de Tarbes - 65500 Vic En Bigorre
 contact@spe-electricite.com
 www.spe-electricite.com

Weldom
 Bricoler • Jardiner • Décorer
 2 Rue Osmin Ricau, 65500 Vic-en-Bigorre • 05 62 96 77 14

COIFF & MOI
 COIFFURE MIXTE
 COLORISTE
 VISAGISTE
 & BARBIER
 Ouvert du mardi au vendredi de 9h00 à 19h00
 Le samedi de 9h00 à 17h30
 05 62 36 54 60
 8 Bis, Av. Joseph Fitte, 65500 Vic-en-Bigorre

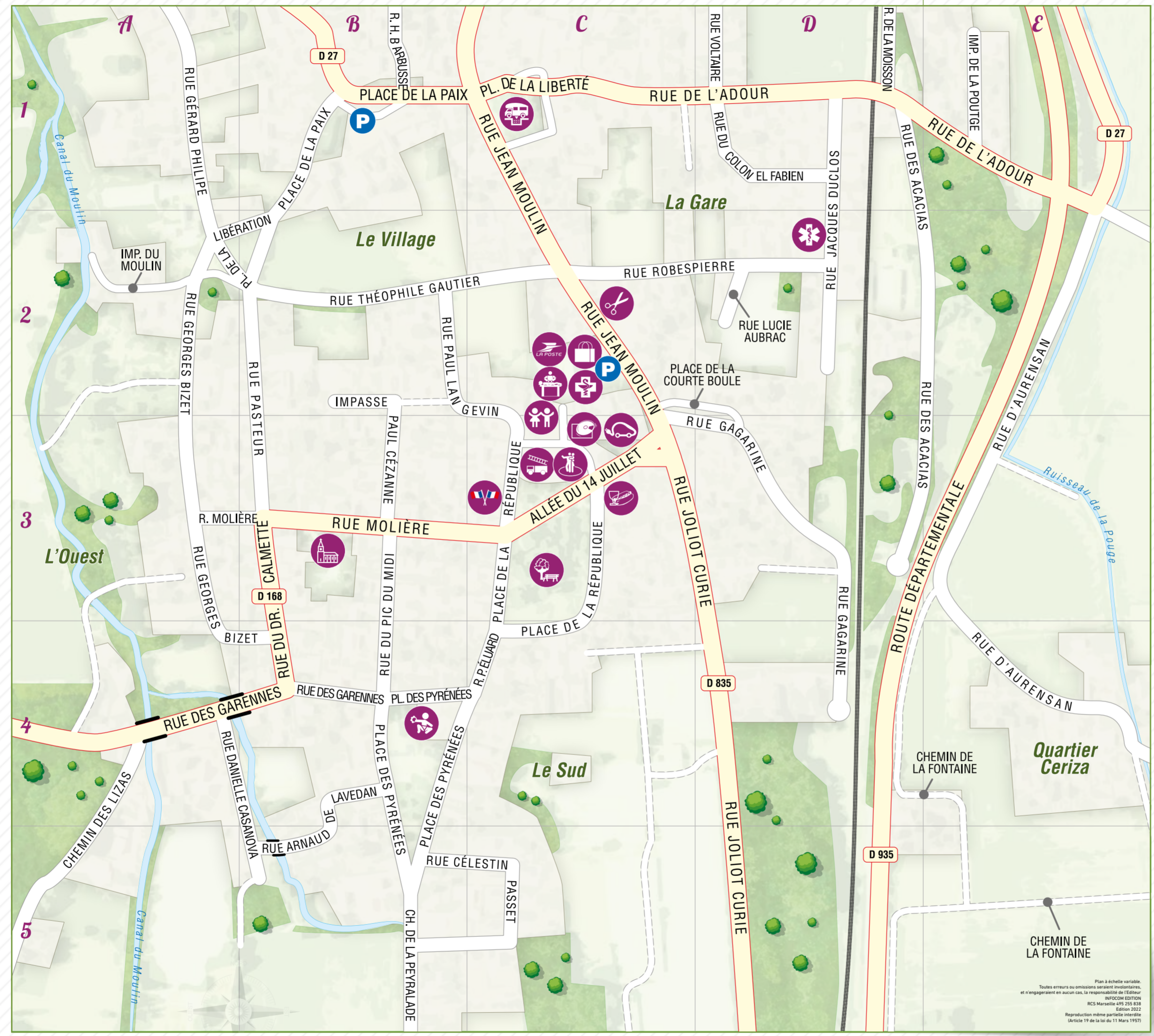
capifrance
 Faire plus pour votre bien depuis 20 ans
ESTIMATION OFFERTE!
Elodie LAUER - 07 60 50 77 60
 Conseillère en immobilier Capifrance
 elodie.lauer@capifrance.fr - www.capifrance.fr/conseillers/elodie.lauer
VENTE - LOCATION - GESTION - VIAGER
 Andrest et ses alentours...

M&F MEDIC & FAMILY
 DÉVELOPPEUR D'AUTONOMIE
 CONFORT & SANTÉ | MATÉRIEL MÉDICAL | ORTHOPÉDIE | INCONTINENCE
 VENTE - LOCATION - ENTRETIEN - PARTICULIERS - PROFESSIONNELS
 22 allée du Maréchal Joffre 65500 VIC EN BIGORRE
 05 62 96 27 27 - www.medic-family.com

MURIEL, VOTRE ESTHÉTICIENNE À DOMICILE
 plus de 20 ans d'expérience
 • épilation • soins visage et corps • soins mains et pieds
 • maquillage • pose de vernis • mani-pédicure
 • retouchage de cils • teinture cils, sourcils
 www.optitsoin.com
 06.36.41.51.49

Andrest
 Département des Hautes Pyrénées
 www.andrest.fr

Plan du Centre Ville



Index des Rues

14 JUILLET (allée du).....C3	LANGEVIN (rue Paul).....B2-C3
ACACIAS (rue des).....E1-E3	LIBÉRATION (place de la).....A2-B2
ADOUR (rue de l').....C1-E2	LIBERTÉ (place de la).....C1
AURENSAN (rue d').....E2-E4	LIZAS (chemin des).....A4-A5
BARBUSSE (rue Henri).....B1	MOISSON (rue de la).....D1
BIZET (rue Georges).....A2-B4	MOLIÈRE (rue).....A3-C3
CASANOVA (rue Danielle).....A4-B5	MOULIN (impasse du).....A2
CÉZANNE (impasse Paul).....B2-B3	MOULIN (rue Jean).....C1-C3
COLONEL FABIEN (rue du).....D1	PAIX (place de la).....B1
DE LAVEDAN (rue Arnaud).....B4-B5	PASSET (rue Célestin).....B5-C5
DOCTEUR CALMETTE (rue du).....B3-B4	PASTEUR (rue).....B2-B3
.....B3-B4	PEYRALADE (chemin de la).....B5
DUCLOS (rue Jacques).....D1-D2	PHILIPPE (rue Gérard).....A1-A2
ÉLUARD (rue Paul).....C4	PIC DU MIDI (rue du).....B3-B4
FONTAINE (chemin de la).....D4-E5	POUTGE (impasse de la).....E1
GAGARINE (rue).....C3-C4	PYRÉNÉES (place des).....B4-B5
GARENNES (rue des).....A4-B4	RÉPUBLIQUE (place de la).....C3-C4
GAUTIER (rue Théophile).....B2-C2	ROBESPIERRE (rue).....C2-D2
JOLIOT CURIE (rue).....C3-D5	VOLTAIRE (rue).....D1

Légende

- Mairie
- Aire de Camping-Car
- Bar / Boulangerie
- Borne de Recharge Automobile
- Centre Médical
- Coiffeur / Salon de Beauté
- École Simone Veil
- Église Saint-Barthélemy
- Kinésithérapeute
- La Poste
- Médiathèque Intercommunale
- Micro-crèche - Les Canalousses
- Parc Municipal
- Parking
- Pharmacie
- Pôle Multiservices J. Moulin Supérette - Tabac-Presse - Pharmacie
- Salle des Fêtes
- Sapeurs-Pompiers
- Chemins / Sentiers

Un peu d'Histoire...
 L'histoire d'Andrest remonte à l'Antiquité : plusieurs « villae » et sites antiques ont été repérés sur le terrain communal ainsi qu'une voie antique importante : la Poutge menant à Tarbes.
 Au moyen-âge, Andrest est formé de deux communautés et deux paroisses : Andrest et Troungnan qui dépendent de l'évêque et du comte de Bigorre.
 En 1272 le comte échange avec Raimond Garcie IV, vicomte de Lavedan, ces deux villages contre la vallée de Barèges.
 Ce sont les vicomtes de Lavedan qui effectueront la plupart des travaux d'aménagement : en 1281 creusement du canal qui alimentera le moulin seigneurial et assurera la protection du château, refondation du village autour de l'église... Ces transformations entraîneront progressivement la disparition des habitats antérieurs au XIIIe siècle.
 Il faut noter le caractère exceptionnel du village, ayant à la fois des caractères de bastide par son plan régulier et des caractères de castrum (château) et de village « casalier » (grandes parcelles permettant d'implanter une ferme, des granges et un jardin. C'est un exemple unique dans la région.

Le château, construit au XIVe siècle par Arnaud de Lavedan sera démoli en 1762 et transformé en une maison chartreuse.
 L'église Saint-Barthélemy fondée entre 1303 et 1330, brûlée au cours des guerres de religion en 1569, et restaurée partiellement, fut rebâtie au XVIIIe siècle sur un modèle original. On appréciera en particulier un clocher-mur massif. Elle conserve de son passé médiéval quelques vestiges dans ses maçonneries et son mobilier, mais aussi un mobilier baroque exceptionnel par sa qualité et son état de conservation : autel à baldaquin, autels secondaires, chaire à prêcher, confessionnal, baptistère, tableau de grand format représentant le martyr de Saint-Barthélemy...



2023
 Plan Guide

LE PARTENAIRE DE VOS PROJETS
 Au service des professionnels et des particuliers

PORTASSAU
 Peinture - Mur - Sol - Façade

- TRAVAUX SPÉCIFIQUES
- RAVALEMENT DE FAÇADE
- ANTICORROSION
- ENTRETIEN BOIS
- PEINTURE INTÉRIEURE
- SOL SOUPLE
- RÉSINE DE SOL

www.portassau-peinture.com

TÉL. 05 62 93 16 19
 E-mail : portassau.gestion@orange.fr
 Adresse : 19, Chemin de la Traverse 65420 IBOS

AMBULANCE TAXIS CARRERE
 conventionnés par la CPAM
 05 62 96 73 63
 19 place de Verdun
 65500 VIC EN BIGORRE

RC Clim
 Régis VARRUCCI
 rc.clim@neuf.fr
 Chauffage - Climatisation
 Pompe à chaleur - Energies renouvelables
 Installation - Entretien - Dépannage
 Tél / Fax : 05 62 33 27 68
 Port : 06 12 29 81 43

INFOCOM EDITION
 Partenaire des collectivités
 MISE À DISPOSITION GRATUITE DE SUPPORTS DE COMMUNICATION ET D'ÉQUIPEMENT URBAIN
 Z.I. Les Paluds - Pôle Performance - 510 Avenue de Jouques
 13400 AUBAGNE - www.infocom-edition.fr - Tél : 04 65 28 01 20

Retrouvez toutes les actualités de la Mairie en un clic !
 Flashez-moi !
 www.andrest.fr

Plan de la Commune

Index des Rues

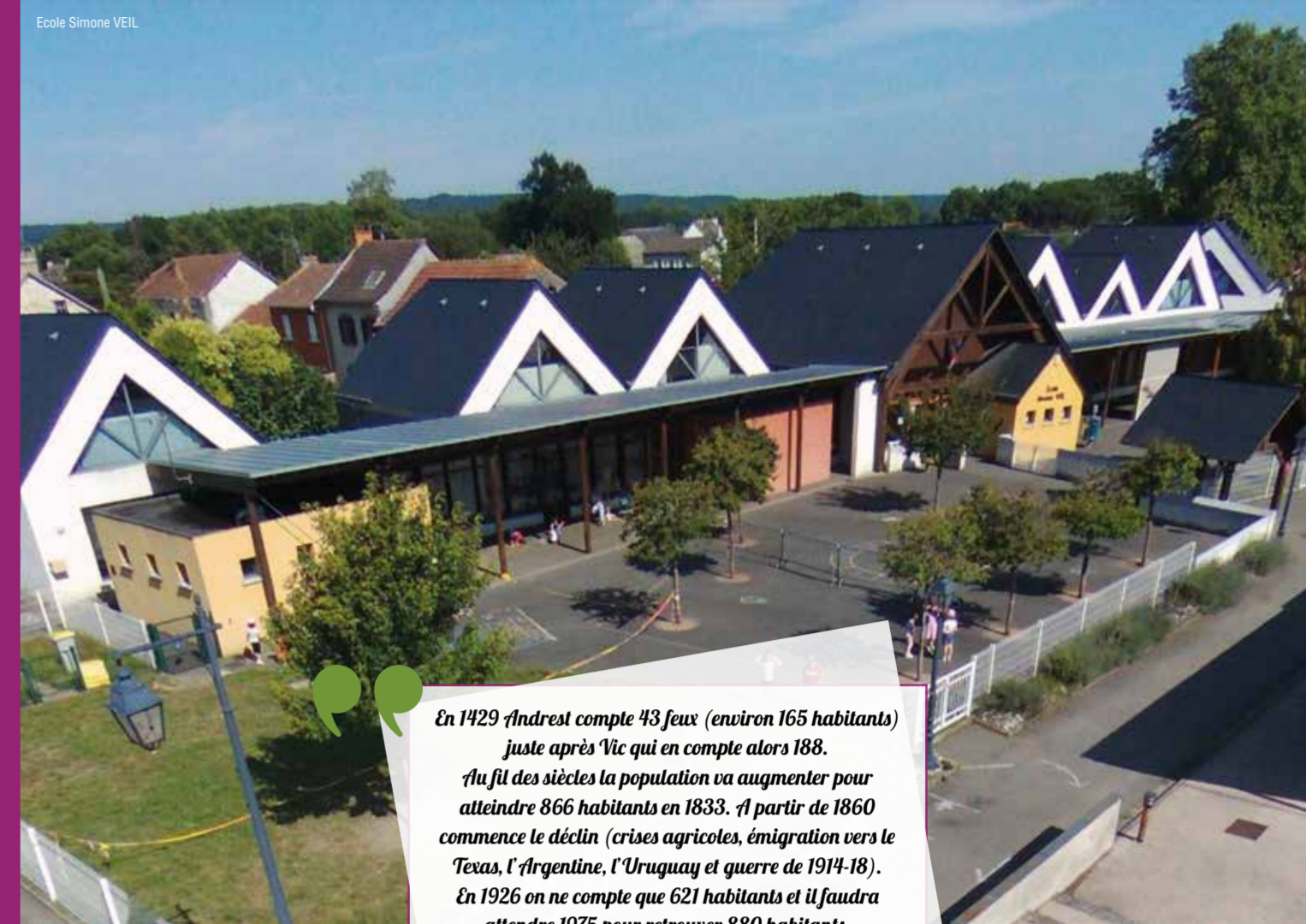
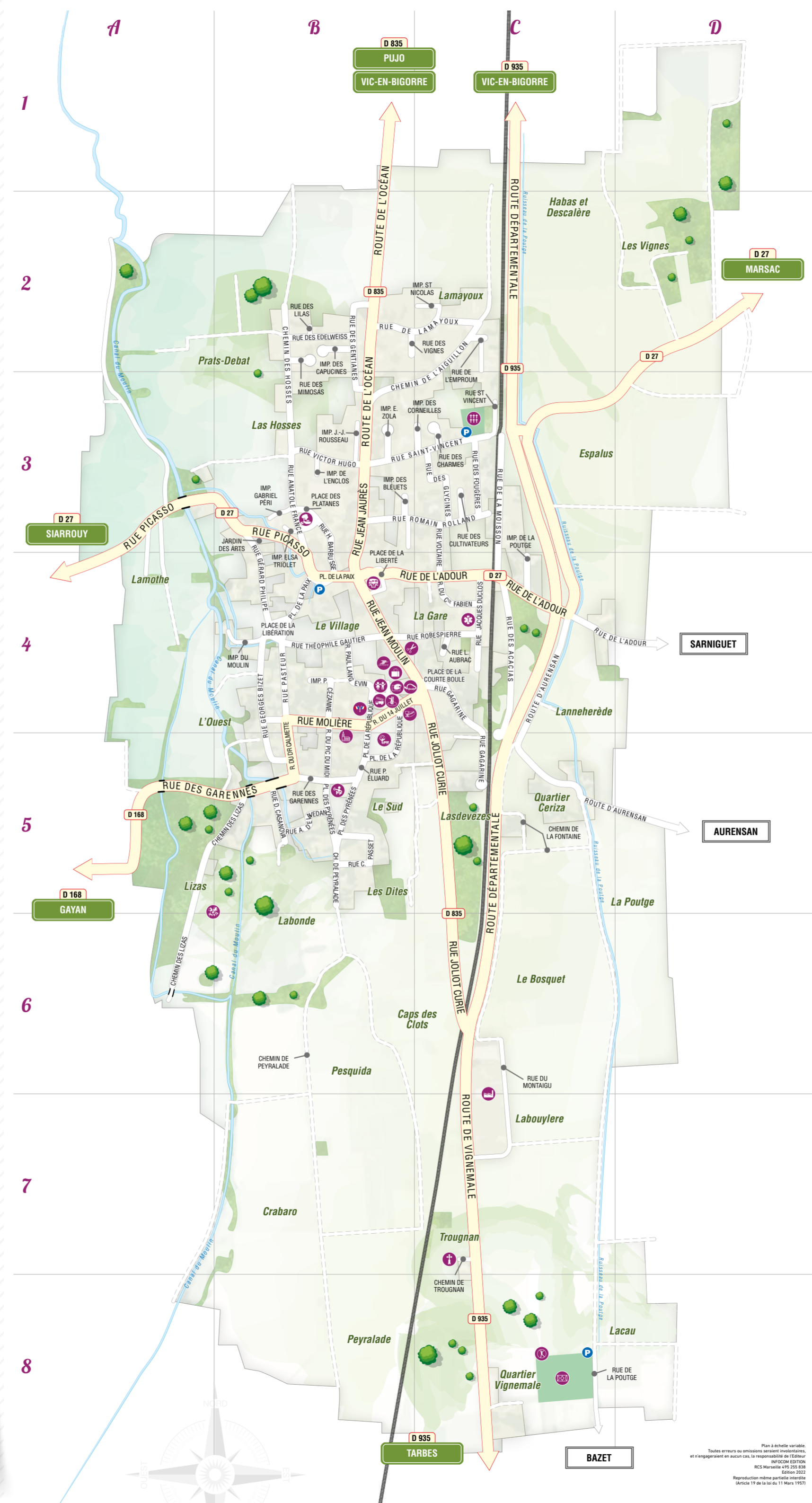
14 JUILLET (rue du).....B4	LAMAYOUX (rue de).....B2-C2
ACACIAS (rue des).....C4	LANGEVIN (rue Paul).....B4
ADOUR (rue de l').....B4-D4	LIBÉRATION (place de la).....B4
AIGUILLON (chemin de l').....B3-C2	LIBERTÉ (place de la).....B4
ARTS (jardin des).....B3	LILAS (rue des).....B2
AUBRAC (rue Lucie).....C4	LIZAS (chemin des).....A6-B5
AURENSAN (route d').....C4-D5	MIMOSAS (rue des).....B2
BARBUSSE (rue Henri).....B3-B4	MOISSON (rue de la).....C3-C4
BIZET (rue Georges).....B4-B5	MOLIÈRE (rue).....B4
BLEUETS (impasse des).....B3	MONTAIGU (rue du).....C6-C7
CAPUCINES (impasse des).....B2	MOULIN (impasse du).....B4
CASANOVA (rue Danielle).....B5	MOULIN (rue Jean).....B4-C4
CÉZANNE (impasse Paul).....B4	Océan (route de l').....B1-B3
CHARMES (rue des).....C3	PAIX (place de la).....B4
COLONEL FABIEN (rue du).....C4	PASSET (rue Célestin).....B5
CORNEILLES (impasse des).....C3	PASTEUR (rue).....B4
COURTE BOULE (place de la).....C4	PÉRI (impasse Gabriel).....B3
CULTIVATEURS (rue des).....C3	PEYRALADE (chemin de).....B5-B8
DE LAVEDAN (rue Arnaud).....B5	PHILIPPE (rue Gérard).....B3-B4
DOCTEUR CALMETTE (rue du).....B4-B5	PICASSO (rue).....A3-B4
DUCCLOS (rue Jacques).....C4	PIC DU MIDI (rue du).....B5
EDELWEISS (rue des).....B2	PLATANES (place des).....B3
ÉLUARD (rue Paul).....B5	POUTGE (impasse de la).....C4
EMPROU (rue de l').....C2	POUTGE (rue de la).....C8
ENCLOS (impasse de l').....B3	PYRÉNÉES (place des).....B5
FONTAINE (chemin de la).....C5	RÉPUBLIQUE (place de la).....B4-B5
FOUGÈRES (rue des).....C3	ROBESPIERRE (rue).....B4-C4
FRANCE (rue Anatole).....B3	ROLLAND (rue Romain).....B3-C3
GAGARINE (rue).....C4-C5	ROUSSEAU (impasse Jean-Jacques).....B3
GARENNES (rue des).....A5-B5	SAINT-NICOLAS (impasse).....C2
GAUTIER (rue Théophile).....B4	SAINT-VINCENT (rue).....B3-C3
GENTIANES (rue des).....B2-B3	TRIOLET (impasse Elsa).....B3
GLYCINES (rue des).....C3	TROUGNAN (chemin de).....C7
HOSSES (chemin des).....B2-B3	VIGNEMALE (route de).....C6-C8
HUGO (rue Victor).....B3	VIGNES (rue des).....B2
JAURÈS (rue Jean).....B3-B4	VOLTAIRE (rue).....C3-C4
JOLIOT CURIE (rue).....C4-C6	ZOLA (impasse Emile).....B3

lieux-dits

Bosquet (le).....C6	Lasdevezes.....C5
Caps des Clots.....B6-C6	Las Hosses.....B3
Ceriza (quartier).....C5	Lizas.....A5
Crabaro.....B7	Ouest (l').....A4-B4
Dites (les).....B5	Pesquida.....B6
Espalus.....C3	Peyralade.....B8
Gare (la).....B4-C4	Poutge (la).....C5-D5
Habas et Descalère.....C2	Prats-Debat.....A2-B2
Labonde.....B6	Sud (le).....B5
Labouylère.....C7	Trougnan.....C7
Lacau.....C8-D8	Trougnan.....C7
Lamayoux.....C2	Vignemale (quartier).....C8
Lamothe.....A4	Vignes (les).....D2
Lanneherède.....C4	Village (le).....B4

Légende

MAIRIE	LA POSTE
AIRE DE CAMPING-CAR	MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE
BAR / BOULANGERIE	MICRO-CRÈCHE «LES CANALOUS»
BOIS DES GARENNES	PARC AUX PLATANES
BORNE DE RECHARGE AUTOMOBILE	PARC MUNICIPAL
CENTRE MÉDICAL	PARKING
CIMETIÈRE	PÔLE MULTISERVICES À MOULIN SUPERETTE - TABAC/PRESSE - PHARMACIE
COIFFEUR / SALON DE BEAUTÉ	SALLE DES FÊTES
COMPLEXE SPORTIF LÉON ALDOUBERT	SAPEURS-POMPIERS
CROIX DE TROUGNAN	STADE DE RUGBY
ÉCOLE SIMONE VEIL	ZONE ÉCONOMIQUE DU BOSQUET
ÉGLISE SAINT-BARTHÉLÉMY	CHEMINS / SENTIERS



En 1429 Andrest compte 43 feux (environ 165 habitants) juste après Vic qui en compte alors 188. Au fil des siècles la population va augmenter pour atteindre 866 habitants en 1833. À partir de 1860 commence le déclin (crises agricoles, émigration vers le Texas, l'Argentine, l'Uruguay et guerre de 1914-18). En 1926 on ne compte que 621 habitants et il faudra attendre 1975 pour retrouver 880 habitants. Selon l'INSEE, en 2021, on dénombrait 1414 habitants à Andrest.



NUMEROS UTILES

Pompiers Andrest.....	18 ou 112
SAMU.....	15
Gendarmerie Vic-en-Bigorre.....	17

Numéro d'urgence de la mairie (fin de semaine et jours fériés)

.....	07 72 51 24 03
.....	05 62 31 10 57
.....	06 88 11 03 93
.....	06 50 90 71 42
.....	05 62 31 68 84

Elle regroupe 72 communes et gère l'école, la petite enfance, le développement économique, la piscine de Vic-en-Bigorre, les centres de loisirs, la santé, le patrimoine, l'aménagement du territoire, la culture, l'environnement... Les domaines où la Communauté de Communes Adour Madiran agit concernent le quotidien de chacun d'entre nous.

.....	05 62 38 02 50
.....	05 62 96 20 22

HORAIRES MAIRIE

Lundi : 8h45 - 12h / 13h45 - 18h
Mardi : 13h45 - 18h
Mercredi : 8h45 - 12h
Jeudi : 8h45 - 12h / 13h45 - 18h
Vendredi : 13h45 - 18h

HORAIRES POSTE

Lundi : 10h - 12h30
Mardi : 10h - 12h30 / 15h - 18h
Mercredi : 10h - 12h30
Jeudi : 10h - 12h30 / 15h - 18h
Vendredi : 10h - 12h30
Samedi : 10h - 12h30

HORAIRES MEDIATHEQUE

.....	09 64 15 17 58
Mercredi : 9h - 12h / 14h - 17h	
Vendredi : 9h - 12h	
Samedi : 10h - 12h30	

QUELQUES RAPPELS CITOYENS POUR :

> BRUITS
Rappel des horaires de bricolage, tonte pelouse...
Jours ouvrables : 8h30 - 12h00 / 14h30 - 19h30
Samedi : 9h00 - 12h00 / 15h00 - 19h00
Dimanche : 10h00 - 12h00
Jours fériés : 16h00 - 18h00

> FEUX
L'incinération de matières, quelle que soit leur nature (y compris les déchets verts) est interdite par arrêté préfectoral.

> INCIVILITÉS
Il est interdit de déposer des ordures ménagères au pied des containers à verre, comme c'est trop souvent le cas sur la commune. Les verres doivent être déposés à l'intérieur des containers à verre situés :

- Place de la Liberté
 - Place de la Libération
 - Rue Saint Vincent
- Containers à papier sur les mêmes sites.

> ANIMAUX ERRANTS
Nous lançons un appel civique aux propriétaires de chiens afin d'éviter les aboiements.
Si vous trouvez un animal errant, l'isoler et appeler la Mairie qui contactera la SPA d'Azereix.

> ENTRETIEN DES HAIES
Les riverains possédant une haie doivent veiller à ce qu'elle ne déborde pas sur le domaine public.

ORDURES MENAGERES

Pôle Environnement Adour Madiran..... 05 62 96 72 80

A votre disposition la déchetterie de Vic-en-Bigorre

Des bornes à verre et à papier sont à votre disposition :

- Rue Saint Vincent (cimetière)
 - Place de la Liberté
 - Place de la Libération
- Borne à vêtements :
• Place de la République (à proximité du centre de secours et de l'école)



Plan de commune officielle. Toutes erreurs ou omissions seront considérées, et s'engagent en aucun cas, la responsabilité de l'édition. ICS MARCHE 415 214 026 Mars 2022 Réimpression même année. Révision 19 de la loi du 11 Mars 1957